Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/CEA-Cadarache-inspection

8 février 2011

Une inspection inquiétante sur le thème "déchets"

A la suite d'un rapport de l'ASN, en date des 7 et 8 février 2011, faisant état d'un certain nombre de violations en matière de gestion des déchets radioactifs sur le site du CEA Cadarache, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé plainte le 4 novembre 2011.

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Cadarache est un vaste complexe implanté au confluent du Verdon et de la Durance et dédié à la recherche et développement dans le domaine nucléaire.

Dès sa création, le CEA Cadarache a eu pour rôle principal de contribuer au développement des réacteurs nucléaires. Aujourd'hui, il se consacre aux activités de recherche expérimentale et de développement dans les domaines suivants : réacteurs nucléaires ; combustibles nucléaires ; protection et sûreté nucléaire ; fusion thermonucléaire contrôlée ; effluents et déchets ; biologie végétale. Il compte en outre une installation de production de combustible MOX.

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base (INB) prévue à l'article 40 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, une inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a eu lieu les 7 et 8 février 2011 sur le thème « déchets » *(voir le rapport d'inspection, en document joint)*. Cette inspection avait pour objet la gestion des déchets radioactifs sur le site de Cadarache.

L'organisation générale du centre a été examinée ainsi que son application aux installations nucléaires de base (INB) ATPu, LPC et CABRI. Un rapport a été établi par l'ASN le 25 février 2011.

Ce rapport faisait état d'un certain nombre de violations à la législation sur les INB. Après analyse, il s'avérait que 7 d'entre elles étaient constitutives d'infractions pénales. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a donc déposé plainte le 4 novembre 2011.

Le Parquet n'a malheureusement pas engagé de poursuites et les infractions sont aujourd'hui prescrites.

Téléchargez notre plainte

Inspection Cadarache - Plainte